

# ALLIANCE

# INTERMETROPOLITAINE LOIRE-BRETAGNE

AI  
LB

## Déchets

**DÉCHETS**

Vendredi 28 février // 9h-12h30

Centre technique (Mobilités, déchets, eau)  
29, rue du Château d'eau - Blain 44 130

**// 9h -10h30 //**  
Tarification incitative

**// 10h30 -11h30 //**  
Projets de coopération

**// 11h30 -12h30 //**  
Visite du pôle Consom'acteur  
du Pays de Blain Communauté  
*Prévoir des chaussures adaptées*

**// 12h30-14h //**  
Déjeuner à charge des participants



Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne

Blain – 28 février 2025



## CYCLE Groupe Déchets

- La **programmation** du groupe « Déchets » se déroule en trois évènements :

### N°1 : Harmonisation du service « Déchèteries »

Le jeudi 27 juin 2024 de 9h à 12h30  
Au SMICTOM Centre Ouest  
Point clos – Gaël 35 290

### N°2 : Prévention des déchets

Le jeudi 12 ou 19 septembre 2024 de 9h à 12h30  
Au SMICTOM du Pays de Vilaine  
36 rue de l'avenir – Pipriac 35 550

### N°3 : Tarification incitative

Le jeudi 5 ou 12 décembre 2024 de 9h à 12h30  
Au SMCNA  
9, rue de l'église – Nozay 44170

Avec



→ Le vendredi 28 février  
À Blain

- Parallèlement, si la demande émerge après sollicitation de ses membres par l'AILB, la co-construction d'un projet mutualisé de traitement pourrait être envisagé.  
A l'occasion de deux réunions, un cahier des charges serait alors rédigé dans les grandes lignes et les aides possibles identifiées.



# Ordre du jour

- 9h00 : Introduction
- 9h05 : Actualités du SMCNA
- 9h10 : Tarification incitative
  - Tour d'horizon des situations, des modalités et des tarifs dans chaque territoire
  - Echange général : quelles améliorations apporter ? vers l'harmonisation ?
- 10h30 : Pause
- 10h45 : Projets de coopération
- 11h30 : Visite du pôle Consom'acteur du Pays de Blain Communauté



# Introduction

L'AILB et son groupe de travail Déchets

AILB Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne



# Introduction

Actualités du SMCNA

Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne



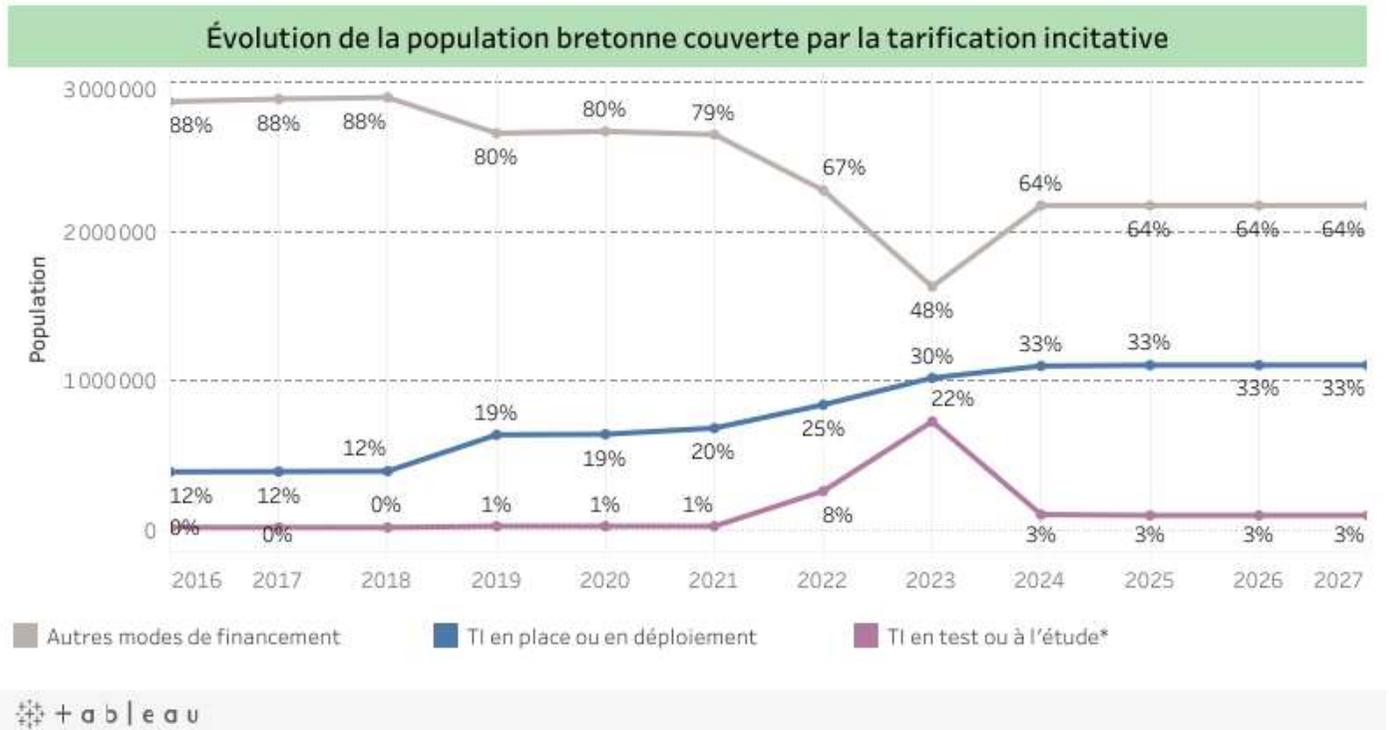
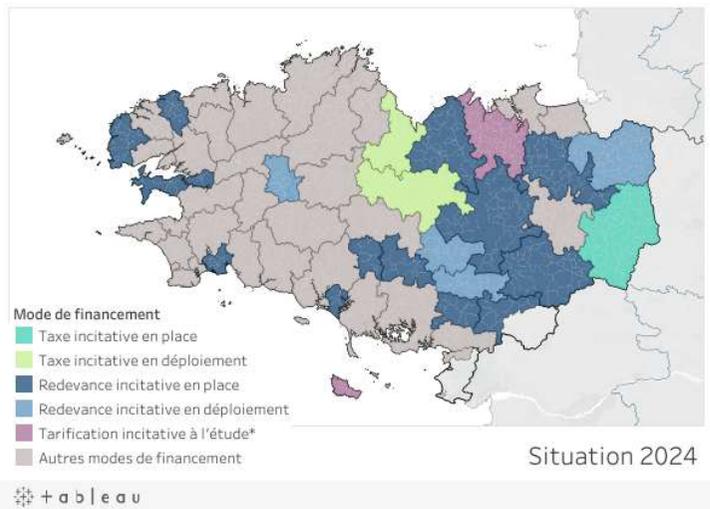
# Tarification incitative

Etat des lieux partagé

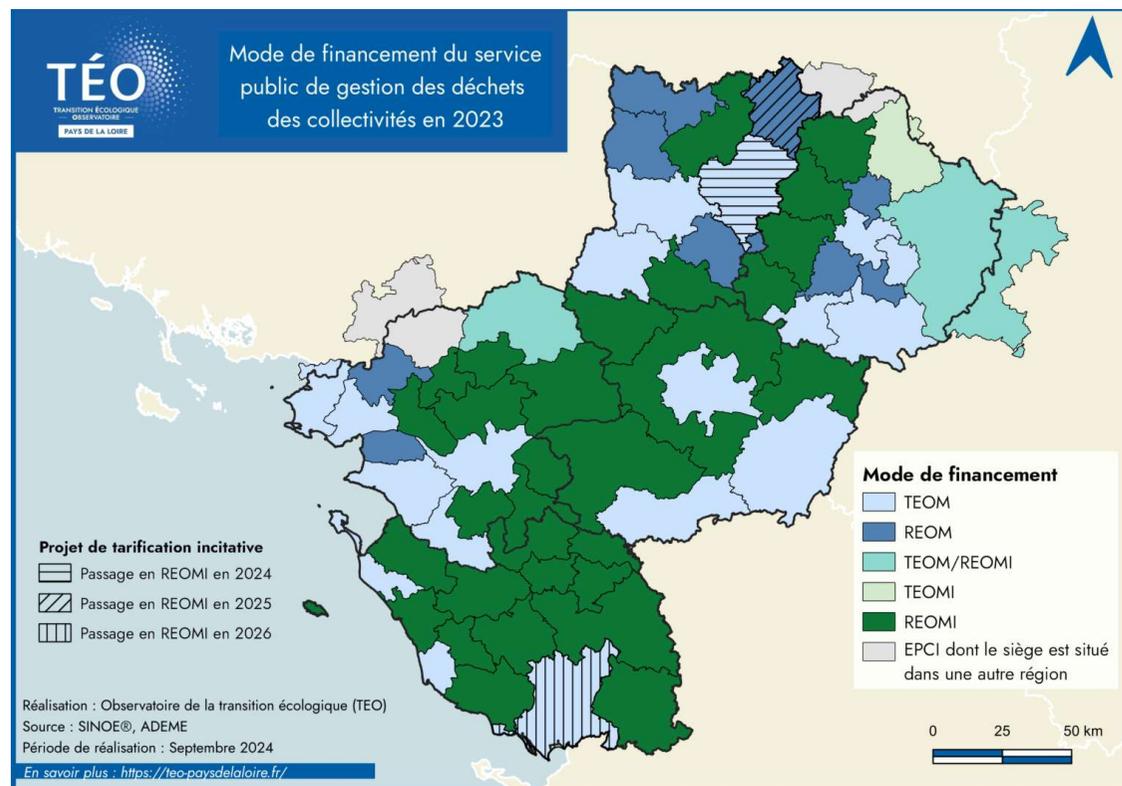
Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne



# Bretagne

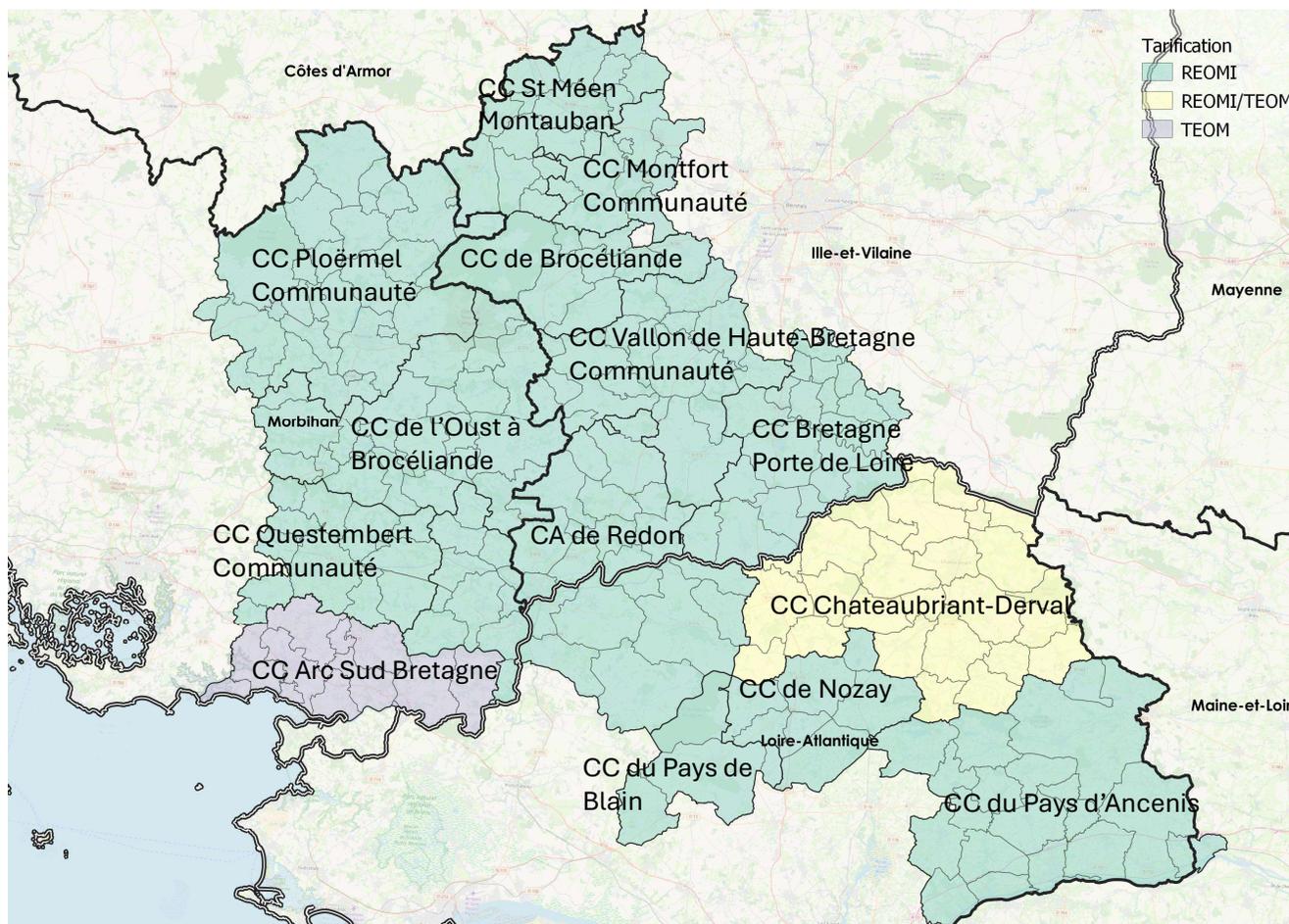


# Pays de la Loire



En 2023, **38%** de la population des Pays de la Loire est couverte par une tarification incitative.

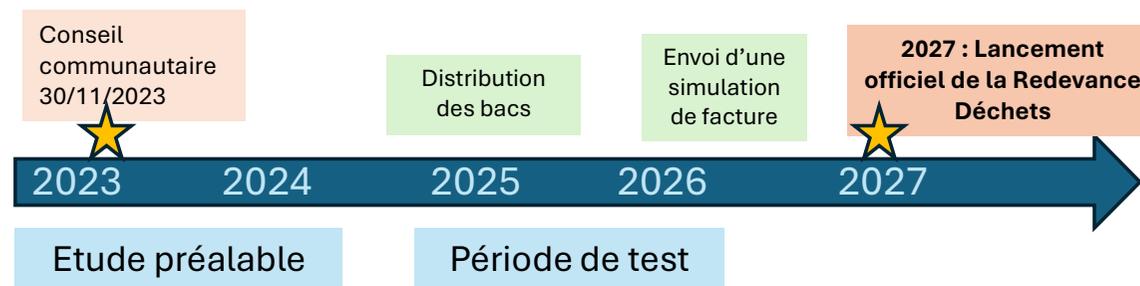
# Tarification



- 12 EPCI en REOMI
- 1 EPCI en REOMI/TEOM
- 1 EPCI en TEOM

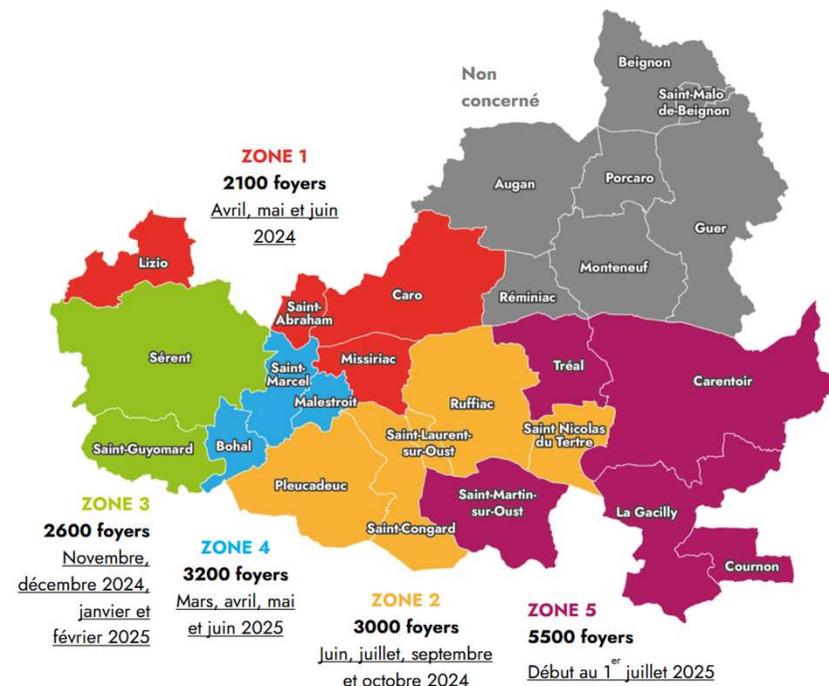
# Ploërmel communauté

Facture	Qui est concerné	Equipements
Part fixe = abonnement au service Part variable = production de déchets (ordures ménagères, emballages et papiers, passages en déchèterie)	- habitants (locataires et propriétaires / résidences principales et secondaires / maisons et appartements) - collectivités (mairies, écoles, crèches, organismes publics...) - professionnels (commerçants, artisans, entreprises, assistantes maternelles...)	Mise en place de nouveaux équipements, avec un système de puce électronique <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les maisons : bacs individuels</li> <li>- Pour les appartements : bacs collectifs</li> <li>- Dans les centres-villes historiques de Ploërmel et Josselin : des bornes d'apport collectifs</li> </ul>

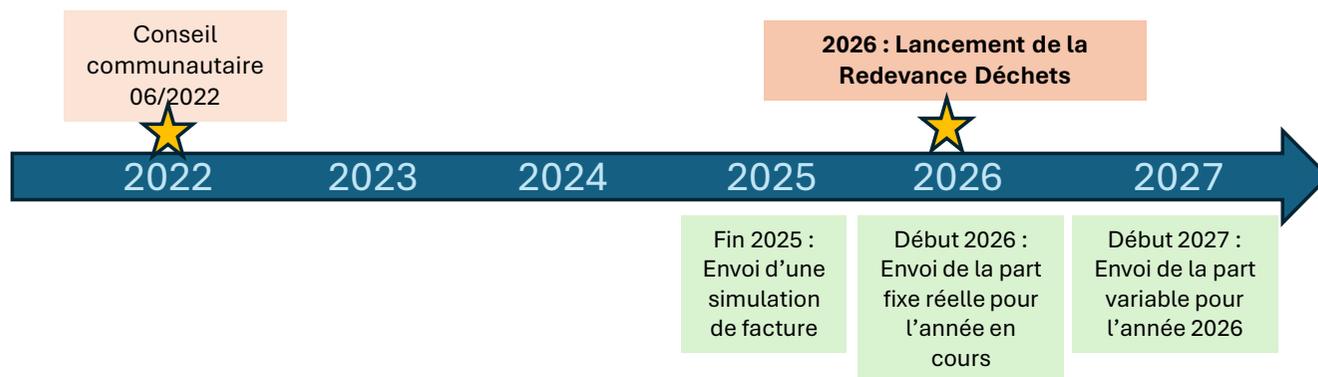
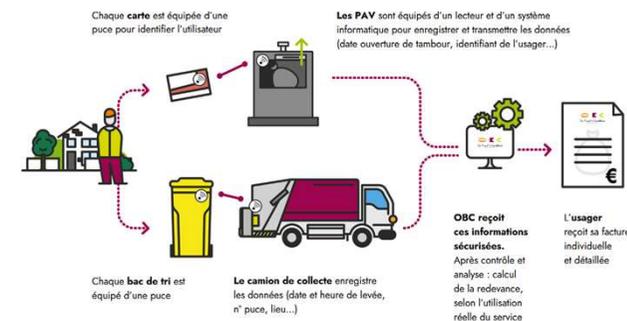


# CC de l'Oust à Brocéliande

Facture	Qui est concerné	Equipements
<ul style="list-style-type: none"> <li>- part fixe = abonnement (accès au service des déchets) + un forfait, pour couvrir les coûts fixes, incluant un nombre d'ouvertures de tambours des points d'apport volontaire d'OMR et de levées de bacs de tri. Ce nombre sera fixé selon la composition du foyer.</li> <li>- part variable = dépend du nombre d'ouvertures de tambours des PAV d'OMR et de levées de bacs de tri dépassant ce qui est inclus au forfait. Les usagers paieront ainsi une part fixe (abonnement + forfait) et une part variable en fonction de la production de déchets</li> </ul>	<p>Uniquement les secteurs de <b>Malestroit et La Gacilly</b>. Le secteur de Guer — dont la compétence déchets est déléguée au Smictom Centre Ouest — est déjà passé en redevance incitative.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitants</li> <li>- Professionnels produisant moins de 1500 litres d'OMR par semaine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitants : bacs pucés distribués. Leur volume est adapté à la taille du foyer : 240 litres (pour 3 personnes et moins) ou 360 litres (pour 4 personnes et plus)</li> <li>- Pro : Les professionnels produisant plus de 1500 litres d'ordures ménagères résiduelles par semaine ne seront plus collectés à partir du 1er janvier 2025. Tous les autres utiliseront le même système que les particuliers : ordures ménagères résiduelles (sac 50 litres) en PAV, accessibles avec la carte déchets, et tri en bac individuel pucé, dont la taille est adaptée au volume de déchets produit par l'activité du professionnel</li> </ul>



Arrêt de la collecte des bacs collectifs OMR et TRI  
Début de la collecte en points de rassemblement des bacs TRI  
Collecte des OMR en PAV



# CC Questembert communauté

Facture	Qui est concerné	Equipements
<ul style="list-style-type: none"> <li>- part fixe (abonnement lié au volume de votre poubelle + forfait 12 ramassages + forfait 15 passages en déchèterie + collecte des sacs jaunes toutes les 2 semaines + accès aux PAV verres et papiers illimités + mise à disposition d'un composteur individuel par foyer + traitement des déchets au centre de tri, à Uvéor ou en centre d'enfouissement + les actions de prévention et de ramassage des dépôts sauvages)</li> <li>- part variable, si plus de 12 vidages de poubelle et/ou plus de 15 passages en déchèterie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitants</li> <li>- Professionnels (bacs de volume lax 770L)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sac</li> <li>- Badge magnétique</li> </ul>

**tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour les particuliers**

Catégorie de foyer ou d'équipement	Part fixe (en €)	Part variable (coût unitaire d'un vidage en €)
50L (sac rouge)	3	inclus
30L (badge magnétique)	187	1,50
120L (1 à 3 pers.)	187	5,99
180L (4 à 6 pers.)	263	8,45
240L (+ 7 pers.)	336	10,81
340L (pros)	459	14,77
770L (pros)	995	32,10
Usagers non équipés**	314	

# CC Redon

## Résidence principale :

### Collecte tous les 15 jours :

Modèle de bac déchets ménagers	120 l	140 l	180 l	240 l	360 l	660 l	770 l
Abonnement au service	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €
Forfait (12 levées par an)	128 €	143 €	172 €	214 €	300 €	514 €	592 €
<b>TOTAL à l'année</b>	<b>198 €</b>	<b>213 €</b>	<b>242 €</b>	<b>284 €</b>	<b>370 €</b>	<b>584 €</b>	<b>662 €</b>
Prix de la levée supplémentaire (€/bac)	10,91 €	12,15 €	14,50 €	18,10 €	25,17 €	42,89 €	49,46 €

### Collecte toutes les semaines (pour les usagers ayant fait la demande) :

Modèle de bac déchets ménagers	120 l	140 l	180 l	240 l	360 l	660 l	770 l
Abonnement au service	140 €	140 €	140 €	140 €	140 €	140 €	140 €
Forfait (12 levées par an)	128 €	143 €	172 €	214 €	300 €	514 €	592 €
<b>TOTAL à l'année</b>	<b>268 €</b>	<b>283 €</b>	<b>312 €</b>	<b>354 €</b>	<b>440 €</b>	<b>654 €</b>	<b>732 €</b>
Prix de la levée supplémentaire (€/bac)	10,91 €	12,15 €	14,50 €	18,10 €	25,17 €	42,89 €	49,46 €

### Collecte en conteneur collectif :

Conteneur collectif	Sac de 30L par ouverture				
Nombre d'ouvertures	48	56	72	96	144
Abonnement au service	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €
Forfait annuel (selon le nombre d'ouvertures)	128 €	143 €	172 €	214 €	300 €
<b>TOTAL à l'année</b>	<b>198 €</b>	<b>213 €</b>	<b>242 €</b>	<b>284 €</b>	<b>370 €</b>
Prix de l'ouverture supplémentaire (€/ouverture)	2,74 €				

## Résidence secondaire – bacs individuels

### Collecte :

Modèle de bac déchets ménagers	120 l	140 l	180 l	240 l	360 l
Abonnement au service	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €
Forfait (6 levées par an)	64 €	71,50 €	86 €	107 €	150 €
<b>TOTAL à l'année</b>	<b>134 €</b>	<b>141,50 €</b>	<b>156 €</b>	<b>177 €</b>	<b>220 €</b>
Prix de la levée supplémentaire (€/bac)	10,91 €	12,15 €	14,50 €	18,10 €	25,17 €

## Résidence secondaire – conteneur collectif (carte d'accès)

### Collecte en conteneur collectif :

Conteneur collectif	Sac de 30L par ouverture				
Nombre d'ouvertures	24	28	36	48	72
Abonnement au service	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €
Forfait annuel (selon le nombre d'ouvertures)	64 €	71,50 €	86 €	107 €	150 €
<b>TOTAL à l'année</b>	<b>134 €</b>	<b>141,50 €</b>	<b>156 €</b>	<b>177 €</b>	<b>220 €</b>
Prix de l'ouverture supplémentaire (€/ouverture)	2,74 €				

# CC Montfort Communauté et CC Brocéliande

→ SMICTOM Centre Ouest / particuliers

Facture	Equipements
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Part fixe :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Abonnement au service : Obligatoire et dû pour chaque bac vert, il est identique pour tous les usagers quel que soit le modèle du bac.</li> <li>o Forfait : Obligatoire et dû pour chaque bac vert. Son prix est fonction du modèle du bac. Il correspond au coût de 18 vidages du bac par an.</li> </ul> </li> <li>- Part variable : Chaque vidage au-delà de 18 vidages donne lieu à un supplément dont le prix dépend du modèle de bac.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étape 1 : Le bac vert est équipé d'une puce électronique.</li> <li>- Étape 2 : La puce est lue lors de chaque collecte et les données sont enregistrées.</li> <li>- Étape 3 : Une redevance individuelle est établie en fonction du nombre de ramassage et de la taille du bac.</li> </ul>



## grille tarifaire des particuliers

Tarif applicable par levée supplémentaire (de 19 à 26 levées)

Modèle de bac vert en litres	80 l*	120 l	180 l	240 l	340 l	660 l
Abonnement au service	63,63 €	63,63 €	63,63 €	63,63 €	63,63 €	63,63 €
Forfait incluant 18 levées	87,13 €	176,22 €	265,30 €	347,54 €	498,30 €	976,64 €
<b>Facturation 2024 pour 18 levées</b>	<b>150,76 €</b>	<b>239,85 €</b>	<b>328,93 €</b>	<b>411,17 €</b>	<b>561,93 €</b>	<b>1040,27 €</b>
Tarif applicable par levée supplémentaire (de 19 à 26 levées)	3,98 €	5,59 €	8,08 €	11,22 €	15,97 €	28,28 €
Tarif applicable par levée supplémentaire (au-delà de 26 levées)	5 €	7 €	10 €	14 €	20 €	35 €

\* Bac 80 L exclusivement réservé aux foyers d'une seule personne.

## grille tarifaire des résidences secondaires

Modèle de bac vert en litres	120 l
Abonnement au service	63,63 €
Forfait incluant 12 levées	100,83 €
<b>Facturation 2024</b>	<b>164,46 €</b>
Tarif applicable par levée supplémentaire (au-delà de 12 levées)	12,57 €

# CC Montfort Communauté et CC Brocéliande

→ SMICTOM Centre Ouest / professionnels assimilés

## Facture

- Part fixe :
  - o abonnement au service : obligatoire et dû pour chaque bac à Ordures ménagères assimilées, il est identique pour tous les professionnels quel que soit le modèle du bac ;
  - o forfait : obligatoire et dû pour le bac principal. Son prix est fonction du modèle du bac. Il correspond au coût de 36 vidages du bac par an, même si le nombre de levées effectuées est inférieur.
- Part variable : chaque vidage du bac principal au-delà de 36 vidages donne lieu à un supplément dont le prix dépend du modèle de bac

### Bac principal :

Modèle du bac vert en litres	120 l	240 l	340 l	660 l
Abonnement au service	63,63 €	63,63 €	63,63 €	63,63 €
Forfait incluant 36 levées	292,72 €	525,72 €	703,90 €	1 121,93 €
<b>Abonnement &amp; forfait incluant 36 levées</b>	<b>356,35 €</b>	<b>589,35 €</b>	<b>767,53 €</b>	<b>1 185,56 €</b>
<b>Prix de la levée supplémentaire</b>	<b>6,36 €</b>	<b>12,40 €</b>	<b>17,28 €</b>	<b>30,20 €</b>

### Bac(s) secondaire(s) :

Modèle du bac vert en litres	120 l	240 l	340 l	660 l
Abonnement au service	63,63 €	63,63 €	63,63 €	63,63 €
Prix de la levée (de 1 à 104/106 levées)	6,36 €	12,40 €	17,28 €	30,20 €

grille tarifaire des professionnels

# CC St Méén Montauban

→ SMICTOM Centre Ouest (cf diapo précédente)

→ ValcoBreizh : particuliers

Facture	Qui est concerné	Equipements
<p>Le calcul de la redevance est assis sur le nombre de personnes au foyer, le mode de collecte ainsi que le nombre de présentation du bac ordures ménagères à la collecte dans le cas d'équipement individuel.</p> <p>Non ménages : Part fixe : forfait annuel Part variable : fonction du volume du ou des bac(s) affecté(s) et du nombre de semaines de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 52 semaines pour l'ensemble des non-ménagers hors établissements scolaires</li> <li>- 36 semaines pour les établissements scolaires sauf si utilisation des services pendant les vacances scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pour tout logement meublé au 1er de chaque trimestre, qu'il soit principal ou secondaire ; à l'exception de ceux dont les occupants sont partis en maison de retraite.</li> </ul>	<p>Les logements sont dotés d'un bac individuel ordures ménagères d'une contenance de 180 litres et d'un bac individuel de tri sélectif de 240 litres.</p> <p>Les résidences (habitat collectif) sont toujours soit équipées de bacs collectifs, soit rattachées à un point d'apport volontaire. Il appartient au non-ménager de soumettre sa demande de bac au SMICTOM VALCOBREIZH qui lui transmettra alors une convention ou avenant afin de choisir le(s) volume(s) souhaité(s) par flux parmi ceux disponibles.</p>

Tarifs 2024			
Situation		Redevance 2024	Redevance 2024 avec ristourne incitative*
1 occupant	1 collecte/semaine	129 €	119 €
	Bac collectif ou PAV	119 €	-
2 occupants	1 collecte/semaine	192 €	182 €
	Bac collectif ou PAV	182 €	-
3 occupants et +	1 collecte/semaine	259 €	249 €
	Bac collectif ou PAV	249 €	-



Mise en place d'une ristourne incitative visant à récompenser les habitants du territoire pour leurs efforts sur la réduction des déchets. Si moins de 26 présentations du bac au cours de l'année (entre le 1er janvier et le 31 décembre) : ristourne de 10 € dès l'année suivante.

## Tarif habitants de l'ex-territoire du SMICTOM d'Ille-et-Rance

Volume du bac	Nombre de personnes au foyer	Tarifs 2024
60l - 1 collecte	1	121 €
60l - 1 collecte	2	164 €
80l - 1 collecte	3 et +	231 €

tarif 2024 pour une résidence secondaire : 152 €.

# CC St Méen Montauban

→ SMICTOM Centre Ouest (cf diapo précédente)

→ ValcoBreizh : professionnels

Facture	Equipements
<p><b>Secteur Ouest :</b>                      Part fixe : forfait annuel                      Part variable : fonction du volume du ou des bac(s) affecté(s) et du nombre de semaines de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 52 semaines pour l'ensemble des non-ménagers hors établissements scolaires</li> <li>- 36 semaines pour les établissements scolaires sauf si utilisation des services pendant les vacances scolaires</li> </ul> <p><b>Secteur Est :</b>                      Parti fixe: forfait                      Part variable : fonction du nombre de levées et en fonction du volume du bac. Les levées sont facturées du 1er octobre de l'année N-1 au 30 septembre de l'année N.</p>	<p>Il appartient au non-ménager de soumettre sa demande de bac au SMICTOM VALCOBREIZH qui lui transmettra alors une convention ou avenant afin de choisir le(s) volume(s) souhaité(s) par flux parmi ceux disponibles.</p>

## TARIFS SECTEUR OUEST :

PART FIXE D'ACCES AU SERVICE	ORDURES MENAGERES			COLLECTE SELECTIVE			PAPIER BUREAUTIQUE
	Volume	Tarif 2024 pour 52 semaines	Tarif 2024 pour 36 semaines (écoles)	Volume	Tarif 2024 pour 26 semaines	Tarif 2024 pour 18 semaines (écoles)	
60€	180 L	294,84 €	204,12 €	240L	82,68 €	57,24 €	Inclus dans la PF
	240 L	393,12 €	2725,16 €	360 L	124,02 €	85,86 €	
	360 L	589,68 €	408,24 €	770L	265,20 €	183,60€	
	660 L	1 081,08 €	748,44 €				
	770 L	1 261,26 €	873,18 €				

## TARIFS SECTEUR EST :

PART FIXE D'ACCES AU SERVICE	ORDURES MENAGERES		COLLECTE SELECTIVE	PAPIER BUREAUTIQUE
	Volume	Tarif 2024/levée		
69 €	180 L	5,36 €	Inclus dans la PF	Inclus dans la PF
	240 L	7,14 €		
	360 L	10,71 €		
	660 L	19,64 €		
	770 L	22,91 €		

# CC Bretagne Porte de Loire Communauté

→ Smictom des Pays de Vilaine

## Facture

- part fixe = abonnement au service + un forfait de 12 levées annuelles du bac à couvercle gris
- part variable = activée pour toute levée du bac gris supérieure à 12 dans l'année

Les usagers qui n'ont pas la place d'avoir des bacs individuels de collecte sont dotés d'un pass déchets (ou d'un badge) muni d'une puce électronique, permettant d'ouvrir les colonnes d'apport volontaire pour le dépôt de sacs de déchets résiduels. Ces colonnes sont situées dans les centres bourgs des quelques communes concernées. Dans ce cas, le mode de calcul de la redevance se fait de la façon suivante :

- La part fixe : elle comprend l'abonnement aux services et un forfait de nombre de dépôts annuels dans la colonne d'apport volontaire des déchets résiduels. Ce nombre de dépôt est lui même déterminé par la composition du foyer.
- La part variable : qui correspond au nombre de dépôts supplémentaires au forfait de la part fixe multiplié par le coût unitaire du dépôt supplémentaire.

 La part fixe est facturée sur l'année en cours (année n). La part variable est facturée l'année suivante (année n+1) une fois que la consommation du service a été écoulée sur l'année n.

## calcul de la facturation



### résidences principales équipées de bacs individuels

	 1 personne	 2 à 3 personnes	 4 personnes	 5 à 7 personnes	 8 personnes et +
<b>Part fixe</b> Abonnement aux services + 12 levées du bac gris + 16 passages en déchèterie	186,70 €	244,50 €	272,20 €	299,90 €	327,60 €
<b>Part Variable</b> Coût unitaire de la levée supplémentaire à 12	9,85 €	10,40 €	10,95 €	11,50 €	12,05 €

### résidences secondaires équipées de bacs individuels

	 1 personne	 2 à 3 personnes	 4 personnes	 5 à 7 personnes	 8 personnes et +
<b>Part fixe</b> Abonnement aux services + 6 levées du bac gris + 16 passages en déchèterie	162,60 €	195,10 €	219,20 €	243,30 €	267,40 €
<b>Part Variable</b> Coût unitaire de la levée supplémentaire à 6	9,85 €	10,40 €	10,95 €	11,50 €	12,05 €

### résidences principales qui utilisent les bornes d'apport volontaire avec le Pass

	 1 personne	 2 à 4 personnes	 5 personnes et +
<b>Part fixe</b> Abonnement + ouvertures du tambour + 16 passages en déchèterie	186,70 € <i>(32 ouvertures)</i>	244,50 € <i>(93 ouvertures)</i>	299,90 € <i>(144 ouvertures)</i>
<b>Part variable</b> Coût unitaire de l'ouverture supplémentaire du tambour	3,30 € par ouverture supplémentaire		

### résidences secondaires qui utilisent les bornes d'apport volontaire avec le pass

	 1 personne	 2 à 4 personnes	 5 personnes et +
<b>Part fixe</b> Abonnement + ouvertures du tambour + 16 passages en déchèterie	162,60 € <i>(16 ouvertures)</i>	195,10 € <i>(46 ouvertures)</i>	243,30 € <i>(72 ouvertures)</i>
<b>Part variable</b> Coût unitaire de l'ouverture supplémentaire du tambour	3,30 € par ouverture supplémentaire		



# CC Vallon de Haute-Bretagne Communauté

→ Smictom des Pays de Vilaine

Facture	Qui est concerné	Equipements
<ul style="list-style-type: none"> <li>- part fixe = abonnement au service + un forfait de 12 levées annuelles du bac de collecte des déchets résiduels</li> <li>- part variable = dépendant de la production de déchets résiduels du foyer</li> </ul>	Tous les habitants du territoire	

Tarifs identiques diapo précédente

## résidences principales équipées de bacs individuels

	 1 personne	 2 à 3 personnes	 4 personnes	 5 à 7 personnes	 8 personnes et +
<b>Part fixe</b> Abonnement aux services + 12 levées du bac gris + 16 passages en déchèterie	186,70 €	244,50 €	272,20 €	299,90 €	327,60 €
<b>Part Variable</b> Coût unitaire de la levée supplémentaire à 12	9,85 €	10,40 €	10,95 €	11,50 €	12,05 €

## résidences principales qui utilisent les bornes d'apport volontaire avec le Pass

	 1 personne	 2 à 4 personnes	 5 personnes et +
<b>Part fixe</b> Abonnement + ouvertures du tambour + 16 passages en déchèterie	186,70 € <i>(32 ouvertures)</i>	244,50 € <i>(93 ouvertures)</i>	299,90 € <i>(144 ouvertures)</i>
<b>Part variable</b> Coût unitaire de l'ouverture supplémentaire du tambour	3,30 € par ouverture supplémentaire		

## résidences secondaires équipées de bacs individuels

	 1 personne	 2 à 3 personnes	 4 personnes	 5 à 7 personnes	 8 personnes et +
<b>Part fixe</b> Abonnement aux services + 6 levées du bac gris + 16 passages en déchèterie	162,60 €	195,10 €	219,20 €	243,30 €	267,40 €
<b>Part Variable</b> Coût unitaire de la levée supplémentaire à 6	9,85 €	10,40 €	10,95 €	11,50 €	12,05 €

## résidences secondaires qui utilisent les bornes d'apport volontaire avec le pass

	 1 personne	 2 à 4 personnes	 5 personnes et +
<b>Part fixe</b> Abonnement + ouvertures du tambour + 16 passages en déchèterie	162,60 € <i>(16 ouvertures)</i>	195,10 € <i>(46 ouvertures)</i>	243,30 € <i>(72 ouvertures)</i>
<b>Part variable</b> Coût unitaire de l'ouverture supplémentaire du tambour	3,30 € par ouverture supplémentaire		

# CC Châteaubriant-Derval

Facture	Qui est concerné	Equipements
<ul style="list-style-type: none"><li>- part fixe = Fourniture et collecte des bacs et sacs + forfait annuel de 6 levées/enlèvements + Accès aux points d'apport volontaire + Accès à la déchetterie</li><li>- part variable (le cas échéant) = levées supplémentaires, acquisition de sacs additionnels et/ou de kit de compostage</li></ul>	<p>Secteur Derval</p> <p><i>Secteur Chateaubriant : TEOM</i></p>	

# CC Nozay

## Facture

- part fixe = obligatoire: abonnement au service Déchets + forfait de 12 ramassages par an
- part variable = Au-delà des 12 ramassages forfaitaires par an, les levées supplémentaires seront facturées à un tarif supérieur

Pour les particuliers						
composition du foyer	Volume du bac	Montant du Forfait	Nombre de levées annuelles		Levée supplémentaire	
			Bac individuel	Bac à tambour 30L	Bac individuel	Bac à tambour 30 L
1 à 3 personnes	120 litres	154,00 €	12	48	7,00 €	2,00 €
4 à 5 personnes	240 litres	203,00 €	12	96	10,00 €	3,00 €
6 et +	340 litres	242,00 €	12	144	15,00 €	4,00 €
Autres producteurs	750 litres	352,00 €	12		29,00 €	7,00 €

## Un principe simple

Dans le cadre d'une redevance, le prix payé par l'utilisateur varie en fonction du service rendu. C'est le principe simple et communément adopté par l'ensemble des services aux usagers tels que l'alimentation en eau ou en électricité. Ainsi, plus on réduit sa production globale de déchets, et plus on trie ses déchets recyclables, moins on présente son conteneur de déchets ménagers à la collecte, et donc mieux on maîtrise sa facture.

## Comment ça marche ?

Chaque bac sera équipé d'une puce électronique qui permettra d'identifier le bac lors de la collecte et d'enregistrer le nombre de fois où il sera présenté à la collecte. **L'idéal pour l'utilisateur est de sortir son bac uniquement lorsqu'il est plein !**



# CC du Pays de Blain

Facture	Qui est concerné	Equipements
<ul style="list-style-type: none"> <li>- part fixe = abonnement au service Déchets + forfait de 7 levées par an qui varie selon le volume du bac. Ce volume est déterminé selon la composition du foyer.</li> <li>- part variable = supplément pour chaque levée supplémentaire au-delà du forfait de 7 levées annuelles</li> </ul> <p>Deux factures annuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'une couvrant la période allant de janvier à juin inclus,</li> <li>- L'autre couvrant la période allant de juillet à décembre inclus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- usagers particuliers (résidence principale et secondaire)</li> <li>- Usager professionnel (établissements publics, professionnels de tout secteur d'activité) produisant des déchets ménagers et assimilés dont les quantités et les caractéristiques entrent dans le champ de la compétence de la collectivité.</li> </ul>	<p>Lors de l'inscription au service l'utilisateur est équipé d'un bac doté d'une puce électronique scannée et enregistrée à chaque ramassage (ou "levée") par le camion-benne. Les informations sont ensuite traitées par le service Déchets et permettent le calcul de la redevance.</p>

Composition du foyer	Volume du bac	Abonnement	Forfait 7 levées	Part fixe 2024 <sup>(1)</sup>	Levée supplémentaire <sup>(2)</sup>
1 à 2 personnes	120 L	198 €	44,88 €	242,88 €	10,41 €
3 personnes	140 L	198 €	64,68 €	262,68 €	15,02 €
4 à 5 personnes	240 L	198 €	104,28 €	302,28 €	24,20 €
6 pers. et plus	360 L	198 €	174,24 €	372,24 €	40,43 €
Gros producteurs	660 L	198 €	349,80 €	547,80 €	81,17 €

(1) Abonnement + forfait de 7 levées

(2) Prix unitaire appliqué dès la 8<sup>ème</sup> levée

# CC du Pays d'Ancenis

## Facture

- part fixe
- part variable selon la fréquence de présentation de la poubelle de déchets ménagers au camion benne ou d'ouverture de trappe pour les conteneurs enterrés.

### En collecte en PAP :

- Un forfait de 12 levées incluses sur l'année pour tous les usagers
- Si dépassement du forfait, un tarif forfaitaire pour la levée supplémentaire est appliqué à partir de la 13ème.

### En collecte en conteneurs enterrés :

- Un forfait, comprenant un certain nombre d'ouvertures de trappes d'ordures ménagères, variable selon la composition du foyer
- Les professionnels peuvent avoir accès aux trappes de 30 ou 100 litres, avec respectivement un forfait de départ comprenant un nombre d'ouvertures. Un tarif s'applique à partir de l'ouverture supplémentaire.

## Collecte en bac

### Grille tarifaire 2023 de la redevance incitative pour les usagers en porte-à-porte collectés en bac :

Particuliers / professionnels	Volume bac en litres	Part fixe (12 levées incluses)	Levée complémentaire
1 à 2 pers.	80 L	144 €	5 €
2 à 3 pers.	120 L	177 €	8 €
3 à 4 pers.	180 L	222 €	12 €
4 pers. et +	240 L	259 €	16 €

### Tarifs de prestations annexes 2023 :

Prestations annexes	Tarifs
Sacs prépayés vendus par lots de 3 sacs de 50 L	12 €
Tarif unitaire pour l'attribution et le retrait de bac lors de manifestations ponctuelles ou activités saisonnières	35 €
Pénalité annuelle pour refus de dotation en bac ou conteneur enterré	260 €
Tarif unitaire pour carte d'accès au conteneur enterré (selon les prescriptions du règlement de collecte de la COMPA)	8 €
Tarif unitaire pour carte d'accès en déchèterie (selon les prescriptions du règlement de collecte de la COMPA)	5 €
Frais pour non-retour de carte d'accès au conteneur enterré	8 €
Frais pour non-retour de carte d'accès en déchèterie	5 €
Participation de la COMPA pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur individuel. Dans l'hypothèse où la valeur d'achat serait inférieure à 40 €, la participation sera égale au montant de la facture.	40 €

## Pour les professionnels

En raison de l'augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et des coûts des prestations, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis a réajusté les tarifs des dépôts en déchèterie pour 2023.

### Collecte en porte-à-porte :

Volume bac en litres	Forfait 12 levées	Levée complémentaire
80 L	144 €	5 €
120 L	177 €	8 €
180 L	222 €	12 €
240 L	259 €	16 €
340 L	333 €	23 €
360 L	343 €	24 €
750 L	578 €	50 €
770 L	635 €	52 €

### Collecte en conteneur enterré :

Point d'apport volontaire (PAV)	Ouvertures incluses dans le forfait	Forfait	Ouverture complémentaire
Trappe 30 L	50	130 €	1.50 €
Trappe 100 L	55	308 €	4 €

## Collecte en conteneurs enterrés

### Grille tarifaire 2023 de la redevance incitative pour les usagers en apport volontaire collectés en conteneur enterré :

Particuliers Point d'apport volontaire (PAV) trappe 30 L	Forfait	Ouvertures incluses dans le forfait	Ouverture complémentaire
<b>1 à 2 pers.</b>	130 €	50	1.50 €
<b>3 à 4 pers.</b>	200 €	80	1.50 €
<b>5 pers. et +</b>	233 €	100	1.50

### Tarifs de prestations annexes :

Prestation annexe	Tarif 2023
Pénalité annuelle pour refus de dotation en conteneur enterré	260 €
Tarif unitaire pour carte d'accès au conteneur enterré (selon les prescriptions du règlement de collecte de la COMPA)	8 €
Tarif unitaire pour carte d'accès en déchèterie (selon les prescriptions du règlement de collecte de la COMPA)	5 €
Frais pour non-retour de carte d'accès au conteneur enterré	8 €
Frais pour non-retour de carte d'accès en déchèterie	5 €
Participation de la COMPA à l'achat d'un composteur ou lombricomposteur individuel. Dans l'hypothèse où la valeur d'achat serait inférieure à 40 €, la participation sera égale au montant de la facture.	- 40 €

# Tarification incitative

Quelles améliorations apporter ?

Vers quelle harmonisation ?

 Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne

# pause

Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne



# Temps d'échange

Quels projets de coopération faire avancer ensemble ?

Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne



# Merci

Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne

